



La pollution aux poussières fines se situe à un niveau qui pourrait entraîner des effets sur la santé d'une partie de la population. Il est recommandé à la population et aux personnes sensibles de suivre les recommandations sanitaires ci-dessous.

Niveau de pollution mesuré hier, jeudi 3 février 2011, en Suisse romande

Lieu de la mesure : Foron Ge Ile Ge Aigle Vd Morges Vd Payerne Vd Massongex Vs Saxon Vs Brigerbad Vs Neuchâtel Ne Péroilles Fr

Moyenne journalière :

(moyenne sur 24h) 87 µg/m³ 82 µg/m³ 67 µg/m³ 77 µg/m³ 54 µg/m³ 76 µg/m³ 68 µg/m³ 46 µg/m³ 69 µg/m³ 61 µg/m³

Nombre de jours consécutifs de dépassement de la valeur limite OPair :

3j 5j 4j 5j 1j 6j 4j 0j 3j 3j

Valeur limite OPair : 50 µg/m³
Seuil d'information : 75 µg/m³

Niveau d'intervention 1 : 100 µg/m³
Niveau d'intervention 2 : 150 µg/m³

Évolution probable en Suisse romande

Compte tenu de l'évolution des conditions météorologiques, il est probable que les concentrations en poussières fines mesurées se maintiendront à un niveau relativement élevé pour ces prochains jours..

En dessous de 900 m d'altitude, les concentrations de particules fines demeureront supérieures aux valeurs limites journalières de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair).

Autres valeurs mesurées en Valais

Les Giettes 8 µg/m³ Sion (centre) 67 µg/m³ Sion (aéroport) 62 µg/m³ Eggerberg 27 µg/m³

Evolution probable en Valais

La situation de smog hivernal perdurera au minimum les cinq prochains jours dans l'ensemble de la plaine du Rhône et dans le Chablais en dessous de 900 m d'altitude.

LA POLLUTION AUX PM10 PEUT ENTRAÎNER DES INFLAMMATIONS DES VOIES RESPIRATOIRES

et avoir des conséquences pour la santé des enfants et des adultes

COMMENT RÉAGIR pour s'en protéger ?

RECOMMANDATIONS SANITAIRES À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION

- modérer les efforts physiques (lesquels augmentent le volume d'air inhalé) ou se déplacer en altitude, au-dessus du smog
- éviter les autres facteurs irritants (tabac, solvants, fumées) pour ne pas aggraver les effets de cette pollution

RECOMMANDATIONS SANITAIRES AUX PERSONNES SENSIBLES *

- s'abstenir de tout effort physique intense ou se déplacer en altitude, au-dessus du smog
- rester vigilant par rapport à toute aggravation de l'état de santé ou tout symptôme évocateur (toux, gêne respiratoire, gorge, nez irrité)
- éviter d'aérer longuement le logement
- en cas d'asthme, ne pas modifier le traitement sans consulter son médecin et aller le voir au moindre doute

*Les jeunes enfants, les personnes âgées et celles souffrant de déficiences immunitaires ou de pathologies chroniques cardiaques ou respiratoires

LA POLLUTION AUX PM10 N'EST PAS UNE FATALITÉ

Le comportement individuel de chaque personne peut contribuer à réduire les nuisances

COMMENT AGIR pour limiter les émissions de particules fines ?

LORS DE DÉPLACEMENTS

- utiliser les transports en commun
- pratiquer le co-voiturage
- privilégier les modes de déplacement non polluants (marche, vélo, ...) pour les trajets courts
- renoncer à l'utilisation de voitures diesel ne disposant pas de filtre à particules
- conduire selon la méthode Eco-Drive® (conduite souple, écologique et économique)

A LA MAISON :

- s'assurer que son chauffage ou sa cheminée sont conformes aux normes en vigueur et dans le doute les faire contrôler
- renoncer aux feux de "confort" (cheminée, poêle) ainsi qu'à tout feu en plein air
- baisser la température de son logement de 1 à 2 degrés, en mettant au maximum 19-20°C